

tarifs 2009

(applicables à partir du daté février 2009
tarifs bruts HT en euros)

PAGES

EMPLACEMENTS PREMIUM	
Gatefold 4 pages	130 000
1 ^{re} double d'ouverture	83 000
2 ^e double d'ouverture	81 000
2 ^e de couverture	48 000
Faces "Sommaire", "Édito", "Vouch"	44 000
1 ^{er} recto, 1 ^{er} verso, Divan	43 000
1 ^{re} double	79 000
3 ^e de couverture	44 000
Double de fermeture (3 ^e de couv + verso précédent)	72 000
Backfold 3 pages	88 000
4 ^e de couverture	56 000
EMPLACEMENTS PERSONNALISÉS	
2 ^e et 3 ^e double ou Divan	75 000
2 ^e , 3 ^e , recto ou verso	42 000
En double page, Repères, Dossier, "être bien"	70 000
En simple page, Repères, Dossier, "être bien"	41 000
En double page, 1 ^{er} cahier	67 000
En simple page, 1 ^{er} cahier	34 000
EMPLACEMENTS ÉCONOMIQUES	
Double page au mieux	60 000
Page au mieux	30 000
1/2 page hauteur ou largeur	20 000
1/3 page hauteur	16 000

- Les emplacements Premium sont exclusivement réservés aux annonces classiques.
- Formats spéciaux : devis sur demande.
- Rectos successifs : + 15% sur 2e et suivantes – bon à découper : + 10%
- Tarif noir : quadri - 15% sauf couvertures.

- Pour les formats inférieurs à la page, les emplacements ne sont pas garantis.
- Nos publireportages sont signés "publimarques Psychologies magazine".
- Espace : double page minimum.
- Frais techniques de réalisation (hors photo) : 6 500 €.

ENCARTS

DROIT D'ASILE, TARIF AU MILLE, EN EUROS

FORMATS	ÉDITION GÉNÉRALE OU FRANCE MÉTROPOLITAINE	ÉDITION PARTIELLE QUANTITÉ MINIMUM : 50 000 EX.
2 pages	140	150
4 pages	150	160
6 pages	160	170
8 pages	170	190
12 pages	190	200
16 pages	200	220
20 pages	220	240
24 pages	240	260
28 pages	260	280
32 pages	280	300
collage échantillon	150	200

- Encart avec scentstrip ou scentseal : Droit d'asile + 20 %
- 1ere position d'encart : Droit d'asile + 20 %
- Encart jeté ou broché : frais techniques et surtaxes postales. Nous contacter.
- Les maquettes en blanc des encarts doivent être soumises, pour validation technique, à Hubert de Heaulme : 01 44 95 50 00

DÉGRESSIFS

DÉGRESSIF VOLUME EN EUROS (SUR CA BRUT BASE ACHAT HT)

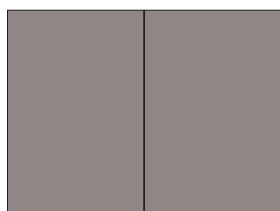
de 30 000 à 100 000	2 %
de 100 001 à 200 000	3 %
de 200 001 à 290 000	4 %
de 290 001 à 450 000	6 %
de 450 001 à 600 000	8 %
de 600 001 à 900 000	9 %
à partir de 900 001	10 %

CUMUL DE MANDATS EN EUROS (SUR CA NET)

de 100 100 à 310 000	2 %
de 310 001 à 520 000	2,5 %
plus de 520 001	3 %

En cas de non-respect des conditions générales de vente de la part du mandataire ou de son client en termes de délai de paiement, le versement du cumul de mandat est susceptible d'être remis en cause.

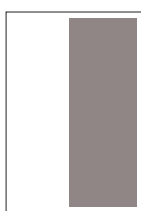
FORMATS du MAGAZINE



Double page
PP
GF : l 414 x 270 h
PF : l 350 x 228 h



Double page
PP
GF : l 207 x 270 h
PF : l 175 x 228 h



1/2 page hauteur
FU
l 82 x 225 h



1/2 page largeur
FU
l 168 x 110 h



1/3 page hauteur
FU
l 53 x 225 h

- **Éléments techniques** : Fournir un fichier PDF 1.3 sécurisé et son épreuve numérique.
- **Impression** : offset.
- **Trame quadri** : 150 ; trame noire : 133.
- **Plein papier** : Prévoir 5 mm de rogne sur les 4 côtés.
- **Brochage** : dos carré.

- **Double page** : cf notre fiche technique.
- **Périodicité** : mensuelle.
11 numéros par an (double : juillet-août).
- **Délais**
- Remise des éléments techniques : 4 semaines avant parution.
- Réservation d'espace : 5 semaines avant parution.

Responsable planning & trafic :

Marie-Ange Leite - 01 44 95 89 23 • marie-ange@psychologies.com

Responsable fabrication :

Hubert de Heulme - 01 44 95 50 00 • hubert@psychologies.com

DATES de mise en vente

sous réserve de modifications

MOIS	ÉLÉMENTS TECHNIQUES	EN VENTE
février	mercredi 24 décembre	mardi 27 janvier
mars	mercredi 28 janvier	vendredi 27 février
avril	mercredi 25 février	vendredi 27 mars
mai	mercredi 25 mars	mardi 28 avril
juin	mardi 28 avril	vendredi 29 mai
juillet-août	mercredi 27 mai	vendredi 26 juin
septembre	lundi 27 juillet	mardi 25 août
octobre	jeudi 27 août	mardi 29 septembre
novembre	mercredi 30 septembre	vendredi 30 octobre
décembre	mardi 27 octobre	vendredi 27 novembre
janvier 2010	jeudi 26 novembre	mardi 29 décembre

Nos CONDITIONS générales DE VENTE 2009

Passer un ordre de publicité au Groupe Psychologies implique l'acceptation des conditions de vente et de règlement ci-après, que le Groupe Psychologies se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment.

ORDRES

Tout ordre de publicité doit être signé par l'annonceur ou par son intermédiaire et être adressé au Groupe Psychologies.

L'ordre passé par un intermédiaire doit l'être conformément à une lettre de mandat de l'annonceur portée à la connaissance du Groupe Psychologies.

- L'annulation d'un ordre de publicité ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins un mois avant la date de bouclage.

Cette annulation entraînera la refacturation des remises quantitatives au prorata.

- En cas d'annulation, 15 jours avant le bouclage, une facture de 50% du montant de l'espace réservé sera automatiquement émise pour tous les annonceurs, agences ou centrales d'achat.

- Sous peine de déchéance, toute réclamation doit être effectuée par courrier recommandé, dans la semaine suivant la parution. De convention expresse entre les parties, il est stipulé qu'en cas de contestation, le tribunal de commerce de Paris demeure le seul compétent.

FRAIS

Le tarif ne se rapporte qu'à la seule vente de l'espace. Les frais techniques seront facturés en plus.

- La remise des éléments techniques devra s'effectuer 4 semaines avant la parution du magazine. En cas de non-respect de ce délai, le Groupe Psychologies décline toute responsabilité quant à l'omission d'une parution et se verra dans l'obligation de

facturer normalement le client.

La publicité paraît sous la responsabilité des annonceurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser, à tout moment, une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation, paraîtrait contraire à l'esprit de la publication, à ses intérêts moraux, ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers.

- Les épreuves et fichiers non réclamés dans un délai de six mois après l'insertion seront détruits.

JUSTIFICATIFS

Il sera fourni par le Groupe Psychologies à l'annonceur ou à son intermédiaire un exemplaire justificatif de son passage, dans le mois suivant sa parution.

FACTURATION – RÈGLEMENT

L'annonceur est, dans tous les cas, responsable du paiement de l'ordre de publicité aux conditions définies au tarif.

- Nos factures sont payables dans un délai de 60 jours à compter de la date de facturation, et dans les conditions prévues au tarif.

- En cas de règlement par traite, celle-ci doit nous être retournée acceptée et domiciliée dans un délai maximum de 8 jours après la réception de la facture.

- La facture sera transmise par le Groupe Psychologies à l'annonceur, ainsi que, éventuellement, à son intermédiaire, s'il doit en assurer le règlement.

- En cas de retard de paiement, l'exécution des ordres pourra être suspendue et des pénalités seront facturées et calculées à un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, et cela sur le montant du découvert échu et au prorata du nombre de jours de retard par rapport à l'échéance de chaque facture.

PSYCHOLOGIES